



Compte-rendu de la visite Grand Parc Garonne Île du Ramier le 21 juillet 2022 par Philippe

Rédacteur PhG : les ? veulent dire que je ne suis pas tout à fait sûr de l'info

Présents :

-Chollet, Dunal, Guillaume Cantagrel, Kemps...

-Drijard et divers représentants des asso de quartiers dont PhG (8 environ)

Visite de la maison du projet :

Ancienne maison du directeur de la SNPE (poudrerie) restaurée au niveau du rez-de-chaussée. Côté gauche les plans et la maquette (1,80m de long !), côté droit bibliothèque et expositions diverses. Ensemble dédié au projet durant le démarrage tout au moins.

Présentation du projet.

François Chollet : L'Île du ramier s'inscrit dans les 5 parcs de Toulouse Métropole, ici à l'intérieur du Grand Parc Garonne. Le projet se réalisera sur 2 mandats municipaux, 2025 puis 2032. Beaucoup sera réalisé au cours du mandat actuel. Le déroulement se fera progressivement du nord vers le sud.

G Cantagrel : Les bâtiments de la foire expo sont démolis, un travail de renaturation des sols est en cours, avec test plantes et sols, de façon à déterminer les bonnes plantes à mettre en place, et l'adaptation des sols qui sera nécessaire.

A noter : secteur inconstructible, inondable PPRI, sauf exception

Différents lieux :

-La ville progressivement récupère ses propriétés ;

-**le parc (4ha ?)**, espace vert central recréé sur l'emprise de halls d'expo, est déjà en cours d'aménagement : dallages détruits, tests végétation/sol. Livraison en 2025

-certains espaces seront clôturés, notamment grâce à des sauts-de-loup (hâ-hâ);

-la présence de la police municipale est prévue dans un bâtiment conservé central.

-**liaison douce continue prévue le long de la Garonne** bras aval grâce à la libération d'un bâtiment ; liaisons piétons, vélos, voiture parfois, mises en place progressivement ; En principe, 6m = 3m piétons + 3m vélos avec une bande de séparation de 30cm en biais à 10%.

-**trois passerelles (piétons, vélos)** prévues : une en cours de travaux vers le tram donnant avenue de Muret, rue Rapas (livraison fin 2023), une autre au droit d'Empalot, la dernière au droit du Conseil Régional (concours de maîtrise d'œuvre à lancer). L'idée est d'organiser les transports en commun sur les avenues latérales « continentales » pour permettre l'accès piétons à l'île par les ponts et les passerelles. Une ligne de bus intérieure longitudinale pourrait aussi être mise place dans un second temps (à mon avis indispensable rapidement) :

-**nouveaux pontons** mis en place côté bras aval, le plus calme ;

-la question de la circulation longitudinale de transit est posée, surtout celle sud nord d'accès en ville. Il faudrait la supprimer, la limiter fortement tout au moins.

-**le bâtiment Méca flu** maintenu, toujours en fonctionnement d'ailleurs ;

-**la rotonde reprise par la ville** pour devenir un auditorium à destination des associations

-le **hall 9**, grande architecture voûtée en béton de 1953 maintenue qui sera confiée en DSP à un exploitant pour devenir une salle de sports urbains (skate-board...) et du musique (800 places sur 5000m2 au sol) ;

-la **déchèterie** serait réinstallée à l'intérieur d'un bâtiment ?

-le **restaurant populaire** sera supprimé pour être réparti en plus petites entités réparties dans toute la ville ; pour éviter la trop forte concentration et les campements à proximité ;

-**bâtiment de l'automobile club** (celui du contrôle technique) en cours de discussion (difficile) pour sa reprise par la collectivité. Nouvel usage ?

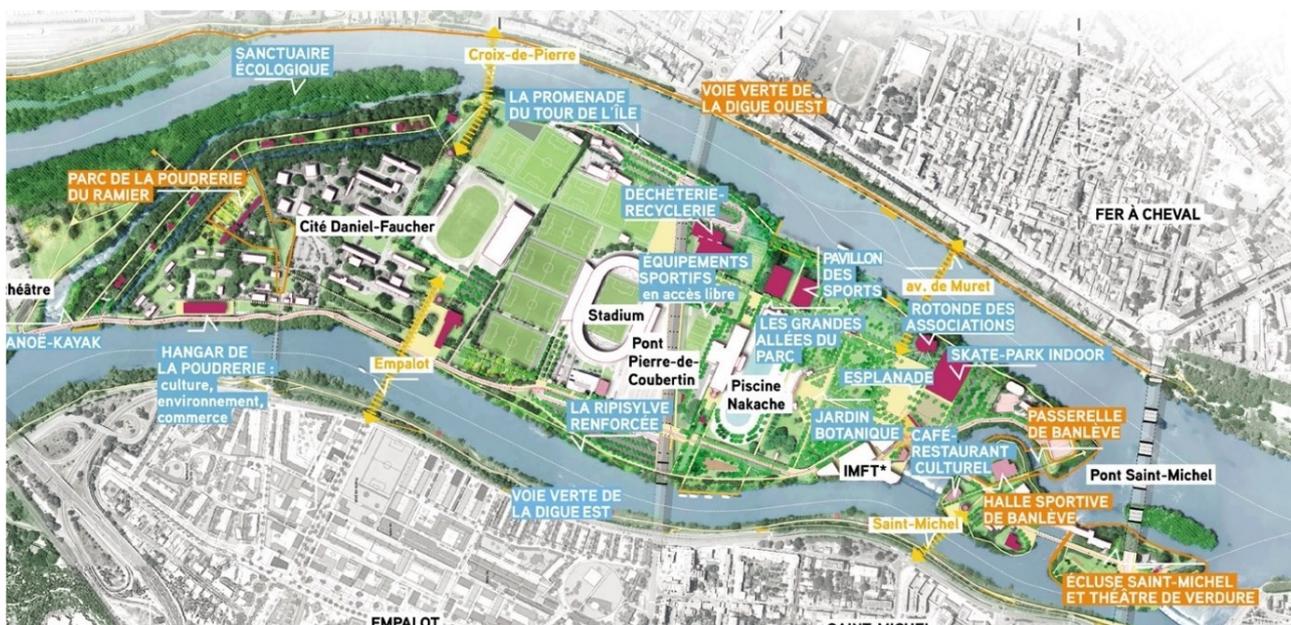
-**restaurant universitaire** (tagué) à côté de la résidence universitaire : le CROUSS propriétaire le vend (décision définitive). Discussion non aboutie, toujours en cours, avec la Cie de Phalsbourg (promoteur).

-**Piscine Nakache** : nouvel accès d'été pour le bassin extérieur à aménager côté nord. Les bassins et l'intérieur mériteront d'être restaurés, mais cette restauration certainement très coûteuse ne fait pas partie du projet de l'Île du ramier. Certaines actions pourraient être prises sur d'autres crédits propres à la rénovation des piscines ?

-**TFC** : discussions serrées avec le TFC pour le stationnement et le passage de cheminements piétons de liaison. Globalement, il y aura beaucoup moins de places de stationnement. Diverses contraintes, dont celles de sécurité, obligent à la limitation des voitures et à la facilitation des contrôles. L'effort est/sera fait pour rabattre les voitures des arrivants extérieurs sur les Pk relais (Arènes, Ramonville...) et faire accéder les spectateurs par les transports en commun avec un accès piéton facilité par les ponts existants et les 3 nouvelles passerelles.

Important :

Une enquête publique « environnementales » sera lancée en octobre prochain



Plan du projet Grand parc Garonne



Hall 9



Hall 9 - intérieur



Rotonde



Maison du projet



Station météo